
Séance du 15 novembre 2022

N° 50/2022

**Contrat de location-
gérance pour le
multiservices**

Épicerie, bar, tabac,

L'an deux mil vingt-deux, le quinze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Christian PINEAU, Sophia AUGER, Patrick MOULINEAU, Marine SACRÉ.

Excusés avec pouvoirs : Jean-Luc CHARTIER pouvoir à Lucy MOREAU, Fabienne THORRÉE pouvoir à Virginie MARTINS, Guillaume PORCHET pouvoir à Christian PINEAU, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaèle GONTIER.

Excusée sans pouvoir : Sandra SAUVAGE.

Secrétaire de séance : Olivier TRAVEL.

Date de convocation : 9 novembre 2022

Date d'affichage : 17 novembre 2022

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	06
Votants :	18

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,



Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU

Accusé de réception en préfecture
079-217903517-20221115-50-2022-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2022

N° 50 : Contrat de location-gérance pour le multiservices épicerie, bar, tabac.

Madame le maire rappelle que suite à la publicité organisée par la Chambre de commerce et d'industrie, différents candidats ont répondu à l'offre de gérance du multiservices.

La commission municipale en charge de la sélection de ces candidatures a retenue celle présentée par Monsieur Fabien SAGOT et Madame Jessica LETELLIER qui ont une expérience significative dans le domaine commercial.

Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition de candidature.

Madame le maire expose alors au conseil le projet de contrat de location-gérance entre la commune et les candidats retenus : Monsieur SAGOT et Madame LETELLIER.

Nature du commerce : Epicerie, bar, tabac, Française des Jeux.

Adresse : 40, route de Niort 79160 VILLIERS-EN-PLAINE

Durée du contrat : 3 ans renouvelables à compter, au plus tôt au 1^{er} mars 2023 et au plus tard le 1^{er} mai 2023 en fonction de la date de livraison des locaux.

Montant de la redevance : 900 Euros hors taxes par mois pour les murs et 50 Euros hors taxes par mois pour le fonds - soit 1 140 Euros TTC - pendant les deux premières années du contrat.

La troisième année, la redevance serait de 1 050 Euros hors taxes par mois pour les murs et 50 Euros hors taxes par mois pour le fonds - soit 1 320 Euros TTC.

Madame le maire rappelle l'assujettissement à la TVA des commerces de l'ilot.

Le montant de la redevance sera prélevé sur le compte bancaire des locataires-gérants.

Le conseil accepte et autorise Madame le maire ou un adjoint à signer l'acte de location-gérance entre la commune et MM SAGOT et LETELLIER.

 Le maire,
Lucy MOREAU